

Le déroulement de la saison

Entrée

- La carte d'accès à l'Espace Nautique qui vous est ou sera remise est propriété du Grand Chalons. Elle vous est confiée pour une saison. Elle a été encodée de vos droits d'accès limités à ou aux activités et aux horaires que vous avez choisis. En fin de saison, elle est désactivée et doit être rendue.
- Cette carte permet l'accès aux horaires de votre activité et autorise l'entrée un quart d'heure avant votre séance.
- On accède aux activités du club uniquement par l'entrée associative, à l'extrémité du bâtiment côté pont de Bourgogne.
- La zone ludique de l'Espace Nautique du Grand Chalons n'est pas accessible aux adhérents avant ou après l'activité pour laquelle ils ont accédé aux bassins.

Vestiaires

- Les vestiaires sont sous le contrôle du personnel du Grand Chalons. Les vestiaires affectés au club sont généralement signalés sur la porte de chaque vestiaire ou sur le comptoir d'accueil dans le hall d'accès.
- Les vestiaires sont collectifs et attribués par sexe. Des cabines sont disponibles pour plus d'intimité au sein de chaque vestiaire.
- Le règlement intérieur de l'Espace Nautique fixe que les parents peuvent apporter de l'aide au déshabillage des enfants jusqu'à l'âge de 8 ans. Si vous accompagnez votre enfant à l'intérieur des vestiaires, c'est le sexe de l'adulte qui détermine le vestiaire vers lequel il faut se diriger.
- Les casiers des vestiaires permettant de déposer les effets personnels doivent être libérés après chaque séance. Tout casier individuel restant fermé en dehors des horaires d'ouverture du public peut être ouvert et vidé de son contenu.

Groupes Compétition

L'entraîneur fixe les horaires, la vie du groupe. Pour les plus jeunes, une réunion de rentrée, parents – nageurs – entraîneurs permet de mieux connaître le déroulement de la saison.

Pour tous les autres groupes (Jardin aquatique, École de la Natation, Adolescents, Aquagym, et Adultes)

- La période d'ouverture des activités des groupes loisirs est approximativement du 15 septembre (voir lettre de rentrée) au 31 mai, date d'ouverture du Centre Nautique aux horaires d'été (à cette date, les créneaux clubs sont repris au profit du public).
- Il n'y a pas de séances
 - Jours fériés
 - Fermetures techniques de l'Espace Nautique (vidange des bassins)
 - Organisation de compétitions

Des informations préalables sur ces fermetures sont faites par des annonces au bord du bassin au moment et/ou par des papiers distribués aux enfants et/ou par des affiches dans les vestiaires et/ou sur notre site Internet : www.cnchalon.fr.

Et en plus, pour le Jardin aquatique, École de la Natation, Adolescents

- Les cours sont arrêtés aux petites vacances scolaires.
- L'objectif de l'École de la Natation est le développement de l'enfant et l'apprentissage des quatre nages. Sur plusieurs années, des validations d'acquis sont proposées aux enfants. D'abord par des diplômes internes au club, puis le moment venu par le passage d'épreuves inscrites au programme fédéral de notre Fédération à commencer par le premier degré, le Sauv'nage. Notre École de la Natation est labellisée « École de la Natation Française » par la Fédération Française de Natation.
- Pour les plus jeunes, nous vous recommandons de bien veiller à ce que les enfants entrent dans le bâtiment avant de repartir à vos occupations.

Et en plus, pour l'École de la Natation

Un document d'information plus complet sera donné aux parents au cours de l'une des premières séances. Il sera, ensuite, disponible sur notre site.

Et en plus, pour l'Aquagym et Adultes

Aux périodes de petites vacances scolaires, les horaires de cours sont modifiés pour s'adapter à une moindre demande. Ils sont annoncés au bord du bassin les jours qui précèdent ces vacances et sur le site Internet du club : www.cnchalon.fr

Traditionnellement, un arrêt complet est observé aux fêtes de fin d'année.

En seconde activité, nous proposons une séance de musculation.

Et encore pour l'Aquagym

Il peut arriver de rater une séance. Celle-ci peut-être remplacée sous réserve d'un appel téléphonique au club pour accord préalable.

Tarifs

Nos tarifs incluent la souscription de la licence auprès de la Fédération Française de Natation. Lors de la pratique de multiples activités, la natation est le premier tarif à considérer, l'aquagym est prise en supplément. Les minorations pour plusieurs membres de la famille sont appliquées si ces personnes appartiennent au même foyer fiscal.

Retour des dossiers

Nos bénévoles tiennent des permanences aux heures de vos activités pour recueillir vos dossiers d'adhésion, vos appels... Alternativement vous pouvez déposer vos dossiers dans notre boîte aux lettres devant l'entrée du club.

Nos coordonnées :

Téléphone : 03.85.41.58.95

Site Internet : www.cnchalon.fr

Messagerie : cercle-nautique-chalonnais@orange.fr

Point de vente :

Nous tenons, au local du club, des articles club disponibles pour vos achats (Maillots, lunettes, bonnets, etc...)

Partenaire France NATATION

Pour agrandir vos possibilités d'achat, notre partenaire (dépliant en pièce jointe) attend vos achats sur son site Internet, code de remise CNC71 à saisir au moment de la validation de votre panier. Livraison gratuite des commandes.

Désistement :

Ainsi que cela est mentionné sur le bulletin d'inscription, et passée une courte période d'essai, l'adhésion n'est pas remboursée.



L'étude de cas particuliers dont sera fait le club est réalisée en fin de saison au mois de juin.